

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025

Association : Cyclos Randonneurs du Quercy Date de l'A.G. : 25-01-2026
Adresse : 46600 Martel

Adresse électronique : cr.duquercy@free.fr Tél. : 06.74.12.02.60

Le 25 janvier 2026, à 9 heures 20, les membres de l'association se sont réunis dans la salle Duguesclin, au deuxième étage de la mairie de Martel en assemblée générale ordinaire sur convocation du président monsieur Michel Ponchet.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

35 membres sur 44 inscrits étaient présents (29 présents) ou représentés (6 procurations). Le quorum atteint, l'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'assemblée était présidée par monsieur Michel Ponchet, président de l'association. L'assemblée générale a désigné madame Marie-Ange Beerens en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Olivier Gil, représentant la mairie de Martel, délégué aux associations sportives, a suivi attentivement cette assemblée générale en tant que personne invitée.

Madame Evelyne Gouygoux, correspondante locale du journal « La Dépêche », est venue saluer l'assemblée.

Le président remercie toutes les personnes qui se sont déplacées, leur souhaite la bienvenue et renouvelle au nom du bureau ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant qui figure sur la convocation adressée à chacun des membres :

- 1.1 – Rapport moral
- 1.2 – Rapport d'activité
- 1.3 – Échange avec les participants
- 1.4 – Rapport financier
- 1.5 – Vote des différents rapports
- 1.7 – Résultats des votes des rapports statutaires

Il a été fait lecture des différents rapports. Le président, Michel Ponchet lit le rapport moral, la secrétaire, Marie-Ange Beerens le rapport d'activités, et le trésorier, Jean-Louis Sourzat, le rapport financier et le projet de budget. Le vérificateur aux comptes, Régis Villette, a attesté de la sincérité des comptes examinés.

Les questions diverses abordées sont les suivantes.

Concernant le rapport d'activités et le chapitre 2 (Les sorties inscrites au calendrier de la FFVélo), Michel Bourzat, ayant omis de nous signaler son action solidaire pour la recherche médicale contre le cancer du sein, nous prie de bien vouloir rajouter sa participation à « Octobre

rose à vélo », le 11 octobre 2025 à Beaumat. Michel Bourzat aurait souhaité que d'autres Cyclos Randonneurs du Quercy l'accompagnent sur cette manifestation.

Concernant le rapport financier, Michel Bourzat s'étonne de ne pas voir figurer dans le volet « recettes » la somme de 213€ en remerciement de son implication en tant que bénévole à la 19^{ème} Semaine européenne de l'Union européenne de cyclotourisme (UECT) qui a eu lieu du 5 au 12 juillet 2025 à Prayssac. Michel Ponchet lui répond que le chèque n'est toujours pas arrivé mais qu'il en a averti par courrier le président du club de Prayssac. En l'absence de chèque au 31 octobre 2025, date de la clôture de l'exercice comptable, ce montant ne peut donc apparaître. Michel Bourzat termine ce point en regrettant vivement d'avoir été le seul bénévole parmi les Cyclos Randonneurs du Quercy à œuvrer au déroulement de cet événement.

Concernant le Projet de budget 2026 (exercice du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026, colonne « produits »), Michel Ponchet fait part à l'assemblée d'une information toute récente : la subvention municipale est bien arrivée sur le budget et elle s'élève à 400€ (au lieu des 300€ demandés).

Concernant l'aide du Crédit Agricole à l'édition de la revue annuelle, Michel Ponchet et Jean-Louis Sourzat précisent bien que ce « coup de pouce » n'intervient pas tous les ans.

Jean-Marie Boisseau s'interroge sur les différentes assurances. Michel Ponchet précise que le club souscrit une assurance spécifique qui lui permet d'accueillir des non-licenciés durant 3 sorties consécutives gratuites sur une durée de 45 jours. Guy Faure ajoute que le Pass'Vélo sera disponible courant mars 2026 et qu'il devrait permettre aux nouveaux pratiquants de tester l'activité avant de s'engager pour une licence complète d'un an. Ce Pass'Vélo offrirait, moyennant une participation de 20€ (assurance incluse), l'opportunité de découvrir et d'apprécier l'ambiance d'un club pendant deux mois ; il serait renouvelable une fois. Il existe des assurances spécifiques pour les clubs en fonction de critères comme un local à assurer, une remorque à vélo à assurer, etc. Concernant les sorties entre quelques licenciés organisées de manière inopinée par l'intermédiaire d'un groupe WhatsApp, Michel Ponchet s'engage à formaliser le problème de l'assurance en contactant le président de la commission Sécurité et Technique de la FFVélo ou l'assureur.

Concernant les aménagements sur la commune de Martel, Michel Bourzat fait remarquer à monsieur Gil que des progrès sont encore à réaliser pour sécuriser les cyclistes qui se déplacent dans Martel.

Jean-Marie Boisseau demande si une petite affichette mentionnant le club de cyclotourisme de Martel ne pourrait pas être fixée sur le panneau d'affichage situé à côté de la Poste (communication visuelle en extérieur permettant de toucher un large public, de faire connaître le club, d'augmenter sa visibilité). Monsieur Olivier Gil annonce que la mairie de Martel va disposer d'un nouveau site internet, à la disposition des administrés, et que les associations martelaises y seront référencées.

Ont été soumis au vote les rapports moral, d'activités et financier qui ont tous été approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Moment solennel. A l'issue de l'assemblée, le président, Michel Ponchet, a remis à Roger Andral, le référent délégué « sécurité » du club, le diplôme du Mérite du Cyclotourisme FFVélo, insigne destiné à récompenser son implication dans la vie du club.

L'ensemble des participants a tenu, par ses applaudissements, à remercier chaleureusement Catherine Héry qui a animé l'entracte par une vidéo de qualité et de sa création sur le thème « vélo-nature-patrimoine – Insolite 2025 » et qui, avant que le rideau ne se referme définitivement sur cette belle assemblée générale, a rassemblé ses meilleures photos et choisi avec soin les musiques pour retracer les moments-clés de la saison 2025 (Séjour à Vaux-sur-Mer et groupes). Bravo, Catherine, pour tous ces effets d'animation !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h00.

Monsieur Olivier Gil a ouvert le traditionnel pot de l'amitié par un petit discours pour remercier les CRQ de l'avoir convié à participer à leur assemblée générale annuelle.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

A Martel, le 29 janvier 2026

Le président de séance La secrétaire de séance (Michel Ponchet) (Marie-Ange Beerens)

The image shows two handwritten signatures. The signature on the left is 'Michel Ponchet' and the signature on the right is 'Marie-Ange Beerens'. Both signatures are in black ink and are somewhat stylized.

Résultat des votes de l'assemblée générale ordinaire 2025

Association : Cyclos Randonneurs du Quercy Date de l'A.G. : 25-01-2026
Adresse : 46600 Martel

Adresse électronique : cr.duquercy@free.fr Tél. : 06.74.12.02.60

Quorum nécessaire : 22

Quorum à l'AG : 35 (29 présents, 6 membres représentés par procuration avec 4 mandataires)

Scrutin à main levée

	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
APPROBATION RAPPORT MORAL	35	0	0
APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE	35	0	0
APPROBATION RAPPORT FINANCIER	35	0	0
APPROBATION PROJET BUDGET 2026	35	0	0